

On vient seulement de l'apprendre :

LA CARRIERE *CUMINETTI* DE BEDEILHAC A ETE VENDUE A *DENJEAN ARIEGE GRANULATS*

pour multiplier par 7 le tonnage exploité antérieurement :

350 000 tonnes par an (contre 49 000 tonnes à l'époque Cuminetti), et cela pendant 30 ans !

Conséquences :

1. PASSAGE QUOTIDIEN DE 112 CAMIONS DE 25 TONNES pendant les huit heures ouvrables de la journée : 1 CAMION TOUTES LES 4 MINUTES.

2. EXPLOITATION *non stop* DANS LA JOURNEE : BRUIT INSUPPORTABLE à *Aynat* et *Saurat* (tirs de mine, concassage, bip des engins...) + POUSSIÈRES SURABONDANTES à *Bédeilhac* (extraction, concassage, camionnage).

3. DETERIORATION EXTREME DU PAYSAGE : l'extraction de 350 000 tonnes par an pendant 30 ans créera un « TROU » sur le Calamès de, par exemple, 185 mètres de haut sur 200 mètres de profondeur et sur 100 mètres de large.

4. PERTES EN BIODIVERSITE : le Calamès est classé « *SITE NATURA 2000* », ce qui sous-entend que des espèces patrimoniales et des habitats de haute valeur y ont été recensés. Mais nous n'en savons pas davantage, personne n'ayant accès à l'*étude d'impact* de ce projet...

et finalement :

5. FIN DE NOTRE QUALITE DE VIE

6. DEVALORISATION DE NOS BIENS IMMOBILIERS

7. FIN DES EMPLOIS LIES AU TOURISME DANS LA VALLEE DU SAURAT

Mobilisons-nous avant que l'*enquête d'utilité publique* soit lancée par la préfecture, car alors il sera trop tard. Rejoignez-nous au sein du « *collectif "NON A LA REOUVERTURE DE LA CARRIERE DE BEDEILHAC"* »